



"Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu" (Bertholt Brecht)



EDITO

Zèle, mensonge et stratégies

Ca n'est pas le titre du dernier soap à la mode, mais ce pourrait être celui du feuilleton au long cours des restructurations douanières.....

Au comité technique du 28 juin dernier, les élus étaient invités à se prononcer sur les restructurations des sites de Beaune, Chalon, et Chalon BSI, rien que pour ce qui concerne la Bourgogne.

Le vendredi 8 juillet, les élus CGT et Solidaires Bourgogne étaient reçus par le DI, à leur demande, pour évoquer entre autres ces réorganisations. Ce fut l'occasion pour eux d'aborder la question de la réforme du dédouanement, qui avait été largement annoncée par la DR lors de ses déplacements dans plusieurs services. Pour le DI, il n'était alors pas question de toucher à un seul bureau, et d'ajouter qu'aucun aval ministériel n'avait été obtenu pour de telles réformes..... Ca, c'était le vendredi.

Le lundi 11 juillet, nous apprenions que les fermetures des bureaux d'Auxerre et Chalon figuraient à l'ordre du jour du CTR (Comité Technique de Réseau). Consternant.....

Même souci de sincérité et de transparence, quand l'avenir des GIR avait été évoqué lors du CT du 28 juin. L'un des DR présents nous avait alors expliqué qu'il ne s'agissait que d'une "blague de potache" et qu'il fallait bien trouver des points à mettre au menu des réunions de directeurs.

En réalité les agents des Douanes vont effectivement être retirés des GIR. Navrant.....

.../...

Sommaire

P 1 : Edito
P 2 : 14 juillet
P 3 : Temps de travail

P 4 : Formation - information
P 5 : Lilipuchien
P 6 : Gattazland

P 7 : Brèves
P 9: Agenda et adhésion

Cette attitude n'est pas l'apanage de nos dirigeants locaux, la même morgue règne à tous les échelons, DG, Ministère, Gouvernement. Dans toutes les instances, les élus du personnel sont confrontés à la défiance des représentants de l'Administration. Pas de fatalisme pour autant dans les rangs de la CGT, vos élus sont en ordre de bataille. Non pas qu'ils soient dogmatiquement opposés au changement, comme le distille le discours ambiant. Mais parce qu'ils estiment que les notions de régulation, protection et service public doivent primer, pour l'intérêt de tous.

"N'est-il pas honteux que les fanatiques aient du zèle et que les sages n'en aient pas ? Il faut être prudent, mais non pas timide". Voltaire

14 JUILLET

Le même jour du 14 juillet où nos collègues défilaient devant nos ministres, émoustillés devant ces beaux uniformes, 84 personnes, dont des enfants, mouraient sur notre territoire.

Derrière, s'ensuivait tout un panel de réactions de nos politiques, qui, pêle-mêle faisaient des déclarations de guerre - se lançaient des accusations de manque de rigueur - des constats de lois inappliquées - d'incompétences des uns et des autres.

ASSEZ de paroles.

Le peuple de France, héritier de la Révolution, n'en peut plus de ses opprobres.

Ils veulent des **ACTES** pour protéger leur vie et celle de leurs enfants.

Donnez des moyens aux forces de sécurité - En hommes - En matériel.

S'il y a la guerre elle est à l'intérieur de notre pays.

Dénoncez ces traités scélérats qui permettent aux gens de circuler librement entre les états Européens et donc aux terroristes de se fondre dans les mouvements de personnes.

Rétablissez les contrôles au plus près des marchandises au lieu de les déconnecter des éléments concrets permettant ainsi aux armes et aux constituants des arsenaux de se fondre dans les territoires.

Cessez de tout ramener à vos transactions financières.

Privilégier la vie humaine doit être l'objectif de tout élu mandaté par le peuple.

TEMPS DE TRAVAIL : DITES 32 !!!

"Etre différent n'est ni une bonne ni une mauvaise chose. Cela signifie simplement que vous êtes assez courageux pour être vous-même." Albert Camus

A la CGT, on se sent souvent différent, voire carrément à contre-courant....

Entre un Macron qui, aux Universités d'été du Medef, déplore que "la gauche ait pu croire, il y a longtemps, que la France pourrait aller mieux en travaillant moins", et le gouvernement qui passe en force pour accroître les possibilités de modulation des salaires et du temps de travail, la mode n'est pas à la RTT, et pourtant.....

Obtenir le passage aux 32 heures n'est pas une revendication nouvelle pour la CGT, mais Philippe Martinez souhaite la réactiver, et la CGT est actuellement le seul syndicat à la porter.

Néanmoins, c'est un projet qui s'appuie sur un constat sans équivoque : Selon l'Insee, les 35 heures ont permis de créer 320 000 postes directs. De 1998 à 2002, la France a connu sa plus forte période de croissance depuis les 30 Glorieuses. La CGT n'attend pas moins que la création de 2 millions de postes grâce à une application stricte des 35 heures, et 2 millions d'emplois de plus de la mise en place des 32 heures.

Mais allez savoir pourquoi, l'idée dérange, pour preuve la censure dont a fait l'objet le rapport des inspecteurs de l'Igas*, qui réhabilite les 35 heures et dont le chef a refusé de le communiquer au gouvernement. La décision a scandalisé en interne et des inspecteurs l'ont finalement fait "fuir". Entre autres faits trop souvent méconnus, ce rapport montre que la durée du travail diminue dans tous les pays européens. En outre, les auteurs sont catégoriques sur le recours aux heures supplémentaires pour gagner en flexibilité : "Il présente un fort risque d'effet d'aubaine et pèse négativement sur l'emploi". De quoi éclairer le débat sur la "loi travail"....

*Igas : Inspection Générale des Affaires Sociales



FORMATION- INFORMATION

On vient de comprendre pourquoi notre hiérarchie nous demande d'intensifier les contrôles. Pourtant d'un autre côté, elle fait tout pour se dire au service des Entreprises.

En fait elle veut nous faire comprendre que c'est chez les opérateurs que nous allons trouver la formation et l'information.

Parce que chez nous c'est pas la peine !

Par exemple ,depuis des mois on annonce qu'on va changer le Casier Viticole Informatisé au 1^{er} janvier 2016. Cette situation induit un environnement informatique révolutionné. On ne bouge pas et on attend car pas de problème la FP est là :

Et donc, la FP effectivement, vous propose courant Janvier une formation à ...OLGA. Ouais, génial !

Quant à la Direction ou à la Division surtout laissons les dans leurs rôles préférés et maîtrisés : les MIKADOS ou Douane morte.

Peut être une formation CVI en avril . En attendant, haut hisse les gars! Souquez ferme !

Récemment c'est chez un viticulteur que nous avons appris qu'il existait une parution faite par la Douane et dénommée DOUANE MAGAZINE. Vous la trouverez sous le portail (<http://www.douane.gouv.fr/Portals/0/fichiers/information/publication-douane/pour-les-professionnels/douane-magazine-6.pdf>).

Le numéro 6 s'intitule : "la Douane au service de la filière vitivinicole, de la plantation à l'export".

Tout un programme !

Ceux qui pensaient que le cœur de métier de cette Administration était le contrôle, peuvent faire leur baluchon.

Dans cette parution en ouverture un édito de notre Hélène Nationale. Et dedans vous y trouvez de l'information qui en filigrane une fois tout mis en place présage de notre triste devenir.

Le comble est que cette parution est truffée de publicités pour des vins - des alcools - des transporteurs - et produits de marques (LVMH) entre autres.

Aux donneurs de leçon sur la déontologie : Bonjour !

Par contre ceux qui veulent suivre une formation à TOURCOING ou LA ROCHELLE ont intérêt à respecter la note de la DI du 29 Janvier 2016 dans l'application courrier sur les frais de remboursement des stages sous peine d'en être de leurs poches.

Foi d'animal Intérêt ou principal !

Moralité, ça donne envie de s'investir !

Mais, on vous en prie, après vous les winners.

LILIPUCHIEN

Elle est CIBELE et si gentille... qu'on n'en veut pas.

Il ne s'agit pas ici d'une question de principe mais d'une question de droit.

Nous n'avons eu aucun problème à accepter la carte CADO. L'Administration de l'époque a pris ses responsabilités. Elle nous a remis cette carte avec un simple bordereau de livraison.

S'il y avait des règles de confidentialité ou autres c'est elle qui les a assumées.

Là il en va différemment car on demande aux agents de donner des informations à une société privée, qu'ils n'ont pas choisie, et qui va posséder des informations sur des Fonctionnaires d'État...?

Les engagements pris par l'Administration n'engagent qu'elle- même et les agents ne sont pas au courant des termes exacts du contrat signé entre la DG et Certinomis : Partant que l'Administration toute seule modifie ce contrat et les agents ayant signé pourraient être engagés dans tout autre chose que ce qu'ils pensaient.

On a du mal à comprendre comment des agents, qui, dans le domaine privé sont très à cheval sur la communication des renseignements personnels, notamment informatiques, adhèrent à ce type de chantage. Simplement, parce qu'ils ne pourront pas travailler ? car ils n'auront plus accès à ALADIN ?

Risible !

Si tous les agents ou une grande majorité refusent l'adhésion, l'Administration n'aura comme choix que de s'engager elle- même.

Plus ils gagnent, moins ils prennent de responsabilités.

Étonnant, non ?

Consigne : nous signons la réception de la carte en barrant les conditions d'utilisation.

GATTAZLAND

En réponse aux multiples attentats, ayant pour but de déstabiliser les fondements de la société française, se fait de plus en plus présent le recours à la violence :

- verbale, de bonne ou mauvaise foi,
- physique, notamment envers d'autres communautés.

La sécurisation de la population doit être la priorité en période de guerre :

- par une éducation de la population par rapport aux dangers représentés par les actes terroristes
- par une exclusion et une condamnation des personnes de tous bords appelant au recours à la haine
- par une mise en place et un abondement des moyens humains et techniques auprès des forces de sécurité intérieures (dont en fait partie la Douane).

Mais tout cela aura un effet limité si on ne s'attaque pas aux ferments qui jettent des jeunes (ou des moins jeunes) dans des parcours extrêmes : Le chômage et la précarité de l'emploi.

Les appels lancés à la vengeance par n'importe quel intégriste n'auraient aucun écho aujourd'hui s'ils s'adressaient à des gens qui avaient un travail, des perspectives d'évolution de leurs vies, des projets.

Nous avons intégré des millions de personnes issues de l'immigration pendant des décennies sans aucune remise en cause de notre devise (liberté-égalité-fraternité).

La seule chose qui a changé de cette époque révolue est bien l'absence de visions sur l'avenir.

L'ascenseur social ne fonctionne plus : Peut être encore pour une minorité (ayant le bouton des médias notamment), mais pas pour la plus grande partie de notre jeunesse.

L'émergence d'une fragilité et d'une santé mentale accrue de la population vient aussi de ces situations nouvellement créées.

Depuis GATTAZ père, dans les années 80, jusqu'à son triste fils, aujourd'hui, on a cassé toutes les lois sociales, au nom de la finance et du profit. Elles permettaient aux plus pauvres, et surtout à leurs enfants, d'évoluer décemment dans notre société.

Condamner le statut des fonctionnaires, et en réduire le nombre, remettre en cause les CDI, être plus facilement licencié, vanter les lois ELKOMRI, ne vont pas dans un sens du mieux vivre en France.

Il en est de même quand ces personnes en mal de vivre voient qu'aujourd'hui que 10 % de la population concentrent 80 % des richesses.

Il va falloir en lâcher pour créer des postes de surveillance du territoire, redonner de l'espoir à tous et construire un avenir meilleur pour toute la population.

On se retrouve tous à regarder les feux d'artifices, à aller voir les spectacles, à lire des journaux satyriques.

Tous ensemble on se doit d'agir pour sauvegarder notre bien commun, notre pays et ses valeurs.

BREVE

1772 euros le salaire net médian en France en 2013, pour le privé et le public (autrement dit : la moitié des salariés est au dessus, l'autre moitié, en dessous). Le salaire net moyen était, la même année, de 2 202 euros.

(Source: Insee)

L'écart s'accroît entre le salaire médian et le salaire moyen, ce qui signifie une disparité toujours plus importante entre les plus gros salaires (très gros salaires) et l'ensemble des salariés.

LA PHRASE

La crise, la concurrence par les coûts entre pays, la quête de localisation à coûts salariaux faibles par les entreprises, vont de pair avec une perte de pouvoir de négociation des salariés. Désormais, les coûts salariaux ne bronchent pas, ou si peu, lorsque la croissance revient.

Patrick Artus, "La folie des banques centrales" (Fayard)



ASSEMBLEE GENERALE

La section du SNAD CGT de Bourgogne t'invite à participer à notre Assemblée Générale Annuelle. Celle-ci se réunira :

**Le vendredi 14 Octobre 2016,
Bourse du Travail
17 rue du Transvaal
21000 DIJON**

ACCUEIL-CAFE 8H30, DEBUT DES TRAVAUX, 9H00

** Ne pas oublier de déposer ta demande d'autorisation d'absence auprès de ton chef de service au moins 3 jours à l'avance (modèle joint).*

Confirmation de ta participation par messagerie auprès de Magali Groussot à Auxerre BSI.

Email : Magali.groussot@douane.finances.gouv.fr, 09-70-27-63-43.

Merci de confirmer ta participation au repas (15€).

Agents syndiqués ou non, personnel AG, OP/CO, SURV, votre avis nous intéresse et contribue à l'enrichissement de nos débats.

Les Co-Secrétaires Régionaux, Magali Groussot et Didier Bourigault.



AGENDA



DI DIJON :

22/09 : CAPL Cat. C
23/09 : CTSD Restructuration

NATIONAL :

05/10 : CAPC Mutation Cat. A
06/10 : CAPC Mutation Cat. B
10/10 : CAPC Mutation Cat. C
13/10 : CAPC Recours entretien professionnel Cat. B
18/10 : CAPC Liste d'aptitude et recours entretien professionnel Cat. A
23/11 : CAPC Titularisation et recours entretien professionnel Cat. B
13/12 : CAPC Titularisation et recours entretien professionnel Cat. C

23/09 : GT PPCR (nouvelles grilles indiciaires)
20/10 : GT CSRH



Pour renforcer la démarche
Et l'action revendicative
Fondées sur la démocratie et l'unité



JE ME SYNDIQUE A LA CGT

NOM :
PRENOM :
DIRECTION :
AFFECTATION :
GRADE : ECHELON.....
TEMPS PLEIN / PARTIEL : %
ADRESSE POUR MA PRESSE SYNDICALE :
.....
.....
.....

A découper et à remettre à un responsable SNAD-CGT ou à expédier à Didier Bourigault, Auxerre BSI ou Martine Ménager, Chalon CRD.